

ATTESTATION DE DEPOT EN CAPITAL **SOCIETE EN FORMATION**

Je soussigné(e), Monsieur PIERRE POTHIN agissant en qualité de Chargé d'Affaires Professionnels, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes, de :

Caisse d'Épargne CEPAC, Banque coopérative régie par les art. L. 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier – SA à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 1.100.000.000 euros - Siège social : Place Estrangin Pastré - 13006 Marseille - 775 559 404 RCS Marseille - Intermédiaire en assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 006 180 – Titulaire de la carte professionnelle "transactions sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds effets ou valeurs" n° CPI 1310 2016 000 009 983 délivrée par la CCI de Marseille-Provence, garantie par la CEGC – 16 rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 la Défense Cedex.

Certifie par la présente que la somme de 1 000,00 €, représentant le capital libéré¹ de la société 2P ECO CONSTRUCTION au capital de 1 000,00 €, dont le siège social est à :
17 TER RUE DU STADE 97431 PLAINE DES PALMISTES,

- A été déposée dans nos livres le 25/10/2024
- Et que la liste des souscripteurs ainsi que leurs apports respectifs lui a été communiquée ².
 - Laquelle liste est annexée aux présentes

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

À SAINT ANDRE, le 25 octobre 2024

Représentant CEPAC

PIERRE POTHIN

90419
CAISSE D'ÉPARGNE CEPAC REUNION
AGENCE SAINT ANDRE ANDROPOLIS
100 Chemin Lefaguyes
97440 SAINT ANDRE

La Caisse d'Épargne CEPAC recueille en tant que responsable de traitement des données à caractère personnel vous concernant.

Les informations vous expliquant pourquoi et comment La Caisse d'Épargne CEPAC utilisera vos données, combien de temps elles seront conservées ainsi que les droits dont vous disposez s'agissant de ces données figurent dans notre notice d'information. Vous pouvez y accéder à tout moment sur notre site : www.caisse-epargne.fr/cepac ou sur simple demande auprès de votre agence.

¹ Pour les S.A. du quart au minimum du capital, soit 9 250 EUR ou du pourcentage prévu s'il est supérieur

² Pour les S.A. uniquement

